MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 15 MARS 2022 à CARENTAN-LES-MARAIS (Saint-Hilaire-Petitville)

Secrétaire de séance : Jean-Marie POULAIN

DÉLIBÉRATION

CS 2022/33 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Priorité 3 – Renforcer l'économie de proximité et les filières courtes - CS 2022/28 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Priorité 3 – Renforcer l'économie de proximité et les filières courtes - Accompagner les porteurs de projets et promouvoir les produits locaux

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 15 mars 2022 à Caentanles-Marais (Saint-Hilaire-Petitville), sous la présidence de Françoise LEROSSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 8 mars 2022 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Sylvain LETOUZE (pouvoirs de Valérie LAISNEY et Cédric NOUVELOT), Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN (pouvoir de Martine LEMOINE), Benoît FIDELIN, Maryse LE GOFF (pouvoir de Hervé MARIE), Françoise LEROSSIGNOL, Thierry LETOUZE, Patrick THOMINES (pouvoir de Patricia GADY-DUQUESNE)

Pour les Communautés de Communes

Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô — *pouvoir de Jean-René LECHATREUX*), Anne **HEBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche — *pouvoir de Aurélie GIGAN*)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais — pouvoir de Marie-Agnès HEROUT), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville — pouvoir de Jean-Marc JOLY), Aurélien MARION (Appeville), Stéphanie MAUBE (Lessay), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place — pouvoir de Françoise PHILIPPE), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), TAPIN (Marchésieux), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Dézert)

avec voix consultative

Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche), Marie **COUELLIER** (Région Normandie), Jean-Louis **HARDY** (Chambre de Métiers de la Manche), Matthieu **LEBLOND** (Finances publiques de Saint-Lô), Jean-Luc **MICHEL** (CESER Normandie)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Malika CHERRIERE, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Pascal MARIE, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT Pour les conseillers départementaux

Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Hervé MARIE, Jean MORIN



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentanles-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Françoise PHILIPPE (Catteville), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche, Emmanuel **FAUCHET** (directeur du CAUE de la Manche), Hervé MORIN (président de la Région Normandie), Gwenaëlle DUPONCHEL (Finances publiques de Saint-Lô), Françoise PLOUVIEZ-DIAZ (sous-préfecture de Coutances), Jean-Luc **LEGER** (président du CESER Normandie), Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL Normandie), Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Antoine AUBRY (Président du Syndicat de la Vire), Christophe GERVAIS (DDTM du Calvados)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin Denis LETAN, Agnès ORANGE, Joëlle RIMBERT, François STREIFF, Jean-Baptiste WETTON

Nombre de votants : 28 membres + 10 pouvoirs Soit un quorum de 38 membres sur 58

CS 2022/33 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Priorité 3 – Renforcer l'économie de proximité et les filières courtes - CS 2022/28 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Priorité 3 – Renforcer l'économie de proximité et les filières courtes - Accompagner les porteurs de projets et promouvoir les produits locaux Code budgétaire PAP : P3303 ECO PROJETS

Dans le cadre de l'appel à Projets de la Région et du Feader " Création, Développement et Promotion des Circuits Courts et des Marchés Locaux", le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB) et la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche (COCM) ont déposé conjointement une candidature, acceptée en juillet 2020. L'achèvement du projet, avec les dépenses acquittées, est prévu au 31 mai 2022.

Objectifs:

- développer la diffusion des produits locaux dans les points de vente des centre-bourgs,
- faire connaître les producteurs auprès d'un large public
- promouvoir les produits locaux par la création de menus.

Un programme en trois volets en cours d'achèvement :

Développer et dynamiser le maillage de points de vente des produits locaux (portage PNR) : rencontre avec une quinzaine de commerçants/revendeurs afin de constituer un réseau et d'identifier des besoins communs (connaissance des producteurs, logistique d'approvisionnement, identité visuelle aux points de vente...) /territoire concerné : COCM

Les enquêtes ont montré l'intérêt porté par les commerçants aux produits locaux. Suite aux échanges certains commerçants ont pris des contacts directement avec des producteurs. La COCM poursuivra la démarche dans le cadre de sa stratégie économique.

Faire connaître et valoriser les producteurs par la création de portraits (portage COCM) : rencontre avec les producteurs, réalisation de panneaux d'exposition et d'un catalogue / territoire concerné : la COCM



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Les 12 portraits seront finalisés dans le courant du mois de mars et inaugurés à l'occasion du festival « bulles de campagne » le 6 iuin 2022.

Promouvoir des menus de produits locaux aux couleurs du territoire (portage PNR) : créer 6 menus avec un chef cuisinier, éditer des cartes de menus avec des argumentaires, animer des ateliers cuisine avec les habitants et les lycéens / territoire concerné : le PNR

Les 6 menus (à télécharger sur le site internet) et les animations avec le Conseil citoyen, les habitants et les lycéens sont achevés.

Dépenses de fonctionnement solde 2021		Recettes de fonctionnement solde 2021	
6237 - Publications	900,00€	7472 RÉGION*	144,00 €
		7477 FEADER*	576,00 €
		Budget de structure du Parc	180,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			900,00 €

^{*}Inscrit au BP 2021, à percevoir, à réinscrire en 2022

Par ailleurs, le Parc poursuivra cette démarche, sur les crédits votés en 2020, avec notamment la diffusion des menus et des actions de formation ou de mobilisation des acteurs autour des questions d'alimentation.

Dépenses de fonctionnement solde 2020		Recettes de fonctionnement solde 2020	
6228 — Prestation de services extérieurs	800,00€	Reprise de l'excédent*	2 000,00 €
6237 - Publications	1 200,00 €		
Montant prévisionnel de l'opération			2 000,00 €

^{*}Fonds Région 2020, déjà perçu

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** la Présidente à signer les documents afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme Transmis en préfecture le 06 avril 2022 Françoise LEROSSIGNOL, Présidente Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

> PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN TAN-LES-MARAIS 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

> > Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20220315-DELIB_CS2022_33-DE Date de télétransmission : 07/04/2022 Date de réception préfecture : 07/04/2022

